



Version 1.22 du 06/02/17

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS FÉMININ 2016/2017

ART. 1 — Organisation

A – Le championnat est ouvert à toutes les licenciées féminines FFBSQ. Il se déroule en quadrette pour les divisions Nationales 1, 2 et 3 et en triplète pour les divisions régionales 1, 2 et 3.

B – Il se compose de trois divisions nationales et trois divisions régionales.

- ◆ La division Nationale 1 est composée d'une poule unique de douze équipes.
- ◆ La division Nationale 2 est composée de deux poules de douze équipes (réparties géographiquement autant que possible).
- ◆ La division Nationale 3 est composée de six poules de huit équipes (réparties géographiquement autant que possible).
- ◆ Les divisions Régionales 1 sont organisées dans les couples de régions 2015 regroupées suivantes et dans chaque autre région administrative 2015 non regroupée :
 - Alsace avec Lorraine
 - Auvergne avec Limousin
 - Champagne Ardennes avec Picardie
 - Corse avec Provence Alpes Côtes d'Azur
 - Sur demande des ligues d'un couple de régions regroupées, l'autorisation d'organisation en région administrative est soumise à l'accord du CNB et la règle d'accession en Nationale 3 est précisée à l'article 4B « pour les divisions régionales » alinéa 2.
- ◆ Les divisions Régionales 2 et 3 sont organisées dans les régions administratives ou sportives s'il y a moins de 6 équipes dans la région administrative.
- ◆ Les divisions Régionales 1, 2 et 3 sont composées de poules de six à dix équipes, au choix des ligues (ou CSR Bowling dans une région multidisciplinaire).

Les divisions Nationales 1, 2 et 3 sont gérées et contrôlées par le CNB, les divisions Régionales sont gérées et contrôlées par les ligues (ou CSR).

La composition des différentes divisions est définie chaque saison par le CNB et les ligues (ou CSR) en fonction des classements de la saison précédente.

C – Le Championnat de France féminin des Clubs se déroule sur trois journées.

	Nationales	Régionales
◆ 1 ^{ère} journée :	19 & 20 novembre 2016	10 & 11 décembre 2016
◆ 2 ^{ème} journée :	11 & 12 mars 2017	25 & 26 mars 2017
◆ 3 ^{ème} journée :	13 & 14 mai 2017	10 & 11 juin 2017

D – Les couples de régions regroupées, cités en B alinéa 4, sont définis chaque saison en fonction du nombre d'équipes par région dans les divisions N3, R1, R2 et R3.

ART. 2 — Les équipes

A – Un club peut engager autant d'équipes qu'il le désire. Il ne peut engager de nouvelles équipes que dans la division régionale la plus basse, existante ou à créer. Est nouvelle une équipe non inscrite la saison précédente.

B – Un club ne peut compter qu'une seule équipe dans chaque division Nationale 1 et 2, et un maximum de deux équipes dans la Nationale 3.

C – Il n'y a aucune limitation du nombre d'équipes d'un même club dans les divisions Régionales.

D – **Chaque équipe ne peut utiliser plus de huit joueuses** en Nationale 1, 2 et 3 et **six joueuses** dans les divisions Régionales sur l'ensemble de la saison. Ces joueuses doivent être licenciées dans le club à la date de la compétition. Peuvent être incluses dans les 6 ou 8 joueuses les licenciées d'une « Ecole de Bowling » de la région administrative rattachées à ce club pour la saison (en respectant la règle de rattachement en vigueur).

E – Dans chaque équipe, une seule joueuse de nationalité étrangère est autorisée sur les pistes.

F – Dans chaque équipe, un nombre maximum de **trois** joueuses, en situation de mutation par rapport à la saison précédente, est autorisé sur les pistes. Cette restriction ne concerne que les divisions Nationales.

G – Les remplacements sont libres. **Toute joueuse ayant évolué dans une équipe ne peut concourir ensuite dans une autre équipe d'une division égale ou inférieure.** Toute joueuse ayant évolué dans une équipe pour une journée peut concourir, lors d'une journée suivante, dans une autre équipe du club de la division supérieure.

ART. 3 — Déroulement de la compétition

A – Ce championnat se déroule en système « Round Robin » par points sur 3 journées :

- ◆ Par match gagné : 5 points
- ◆ Par match nul : 3 points
- ◆ Par match perdu : 1 point
- ◆ Par match forfait : 0 point (absence totale d'une équipe : **aucune joueuse présente**)

B – Des points supplémentaires peuvent être gagnés grâce à des bonus :

a) En divisions nationales :

- ◆ Par match gagné avec un écart supérieur ou égal à 120 quilles : 1 point pour les vainqueurs
- ◆ Par match perdu avec un écart inférieur ou égal à 12 quilles d'écart : 1 point pour les vaincues

b) En divisions régionales :

- ◆ Par match gagné avec un écart supérieur ou égal à 90 quilles d'écart : 1 point pour les vainqueurs
- ◆ Par match perdu avec un écart inférieur ou égal à 9 quilles d'écart : 1 point pour les vaincues

C – Lors des classements définitifs de fin de saison, les équipes totalisant le même nombre de points sont départagées :

- a) Par le total des points acquis sur les 3 confrontations directes de la saison.
- b) Par le total des quilles sur les 3 confrontations directes de la saison.
- c) Par le total des quilles sur l'ensemble de la saison.

ART. 4 – Accessions et relégations

A – En division nationale, toute équipe ayant déclaré forfait pour une journée entière est reléguée d'une division supplémentaire à celle résultant de son classement à l'issue du championnat.

B – Les accessions et relégations des clubs se font dans le respect des dispositions de l'article 2A et comme précisé dans le tableau ci-dessous :

Pour la Nationale 1	<ul style="list-style-type: none">• Les 4 dernières équipes sont reléguées en Nationale 2 (sauf forfait).
Pour la Nationale 2	<ul style="list-style-type: none">• Les 2 premières équipes de chaque poule accèdent à la Nationale 1.• Les 3 dernières équipes de chaque poule sont reléguées en Nationale 3 (sauf forfait).
Pour la Nationale 3	<ul style="list-style-type: none">• La première équipe de chaque poule accède à la Nationale 2.• Les trois dernières équipes de chaque poule sont reléguées en Régionale 1 (sauf forfait).
Pour les divisions Régionales	<ul style="list-style-type: none">• Une équipe R1 de chaque couple de régions regroupées ainsi que la première équipe de chaque R1 de région administrative non regroupée accèdent à la Nationale 3.• Dans le cas où, dans un couple de régions regroupées, les Régionales 1 sont organisées en région administrative, une rencontre « de barrage » entre les premières équipes des deux R1 est organisée. La date, le lieu et la formule de cette rencontre sont proposés par les ligues et validés par le CNB.• Les relégations des Régionales 1 et 2 et les accessions des Régionales 2 et 3 se font en fonction de la structure des divisions régionales concernées.

C – Dans le cas où un club, qualifié en fin de saison pour la montée dans une division nationale, en est empêché par la présence d'une autre équipe du même club ou n'accepte pas la montée, c'est l'équipe suivante au classement de sa division qui est qualifiée pour la montée. Le club empêché dans sa montée ou l'ayant refusée évolue la saison suivante dans la même division que celle de la fin de saison.

D – Tout club, qualifié la saison suivante dans une division nationale (après montée refusée ou après descente ou maintien), qui refuse son inscription dans sa division est remplacé en priorité par le club le mieux classé relégué de cette même division. Le club ayant refusé son inscription est relégué dans la plus basse division régionale.

E – Les ligues (ou CSR) adressent, au plus tôt, les résultats de chacune des journées de championnats de leurs régions. Pour ce qui concerne les divisions de régionales 1 qui se jouent en région sportive, c'est la ligue (ou CSR) de la région administrative qui reçoit la journée de compétition qui se charge de l'envoi des résultats.

ART. 5 — Lieux des compétitions

Le CNB détermine les lieux des compétitions pour les divisions nationales. Les ligues (ou CSR) déterminent les lieux des compétitions pour les divisions régionales.

ART. 6 — Inscriptions

A – Pour les divisions régionales, les inscriptions doivent parvenir à la Ligue (ou CSR) par l'intermédiaire des clubs, accompagnées d'un chèque de **48** Euros par équipe (voir ligue pour la date limite d'inscription). La ligue (ou CSR) adresse copie de ses poules régionales au CNB dès que celles-ci sont finalisées.

B – La ligue (ou CSR) peut demander une caution et en détermine le montant (maximum 150 Euros par équipe). Le non-encaissement du chèque de caution est subordonné à la même disposition que celle des divisions nationales. Le montant des parties est à régler à la ligue (ou CSR) lors de chaque journée.

C – Pour les divisions Nationales 1, 2 et 3, les inscriptions doivent parvenir au CNB par l'intermédiaire des clubs, accompagnées, par équipe, d'un chèque de caution de 225 Euros.

D – L'encaissement du chèque de caution ne sera réalisé que sur forfait de l'équipe et après examen, par la commission des réclamations, des raisons de celui-ci.

E – Le montant des parties est à la charge des clubs. Les règlements du montant des parties de chaque journée sont sollicités lors de l'inscription et encaissés après la première journée.

F – La date limite de retour des inscriptions est précisée dans le courrier transmis par le CNB aux clubs concernés.

ART. 7 — Réclamation

A – Toute réclamation doit être formulée et envoyée par le président du club au CNB dans un délai de cinq jours, accompagnée d'un chèque de **38 Euros**.

B – Tous litiges ou réclamations sont traités par la Commission des Réclamations composée de trois membres du CNB.

C – La structure d'appel est le CNB, statuant hors la présence des membres de la Commission.

ART. 8 — Calendrier des divisions nationales

HORAIRES (boules d'essais incluses)

NATIONALE 1 et 2

Samedi 09h50 à 12h30 (3 lignes)
Reconditionnement des pistes
Samedi 13h45 à 17h10 (4 lignes)
Dimanche 9h00 à 12h20 (4 lignes)

NATIONALE 3

Dimanche 9h30 à 12h50 (4 lignes)
Reconditionnement des pistes
Dimanche 14h15 à 16h45 (3 lignes)

Ces horaires pourront, en cas de nécessité, être légèrement modifiés par le délégué.

RAPPEL : AUCUNE BOULE D'ENTRAÎNEMENT APRÈS LE DÉBUT D'UNE SÉRIE

Divisions	1^{ère} journée	2^{ème} journée	3^{ème} journée
Nationale 1	Villeneuve d'Ascq	Orléans	Wittelsheim
Nationale 2A	Buxerolles	Limoges	Moulins
Nationale 2B	Amiens (Camon)	Bayeux	Contrexéville
Nationale 3A	Nice	Toulon	Montpellier
Nationale 3B	Mérignac	RODEZ	La Rochelle
Nationale 3C	Argentan	Lorient	La Roche s/ Yon
Nationale 3D	Moussy-le-Neuf	Chartres	Bourges St Doulchard
Nationale 3E	Yvetot (11-03-2017)	Yvetot	Rambouillet
Nationale 3F	Chalons en Champagne	StarBowl Audincourt	St Julien les Metz

ART. 9 — Composition des divisions nationales

NATIONALE 1

A.B.C.L. PONT A MOUSSON
 ATHENA
 B C S ANNECY
 BCO COURBEVOIE
 BOWLING ADOUR BAYONNE
 LES DRAGONS DE COLMAR
 SMOG BOWLING ST-JEAN DE BRAYE
 STRIKE 59 VILLENEUVE D'ASCQ
 SYNERGIE BOWLING
 T.O.A.C. TOULOUSE
 TEMPLIERS BOWLING CLUB ST MAXIMIN-CREIL
 WINNER'S ORLEANS

NATIONALE 2A

AS BOWLING CLUB LIMOUSIN LIMOGES
 B C POITEVIN POITIERS
 BOWLING CLUB LES KILLERS
 BOWLING CLUB MERIGNAC
 ESKUALDUN BIRLAK
 JACKPOT
 MONACO BOWLING CLUB
 NEW WAVE BOWLING LA ROCHELLE
 PROMOSTARS DUARIG
 QUIHO SIX FOURS
 SPORTING BOWL CHAMBERY
 SYNERGIE BOWLING

NATIONALE 2B

AS STAR BOWL AUDINCOURT
 BAD BOYS SAINT-LO
 BCO COURBEVOIE
 BOWLING CLUB RN 42
 BUDDY'S BOWLING CLUB REIMS
 C.S.G. BOWLING NOTRE DAME DE GRAVENCHON
 CARPE DIEM
 LES DRAGONS DE COLMAR
PATRONAGE LAIQUE LORIENT
 LITTORAL BC GRAVELINES
 ROCKETS NANTES
 SAINT BRIEUC BOWLING

NATIONALE 3A

BC OCCITAN MONTPELLIER
BOWLING CLUB AMF NICE
BOWLING CLUB D'AIX EN PROVENCE
BOWLING CLUB DES COSTIERES
BOWLING CLUB CAISSARGUES
NICE ACROPOLIS S.B.C.
R.C.T. BOWLING
TOP GONES LYON

NATIONALE 3C

ANGERS BOWLING CLUB
ASPTT BOWLING NANTES
BOWLING CLUB 35 RENNES
BOWLING CLUB CHERBOURG
LITTORAL BOWLING AIZENAY
PAC MAN NANTES
FLERS BOWLING IMPACT
ROCKETS NANTES

NATIONALE 3E

ATHENA
BC FONTENAY CHAMPIGNY
BOWLING CLUB MONETEAU AUXERRE
BOWLING CLUB TRIANGLE D'OR
CARPE DIEM
CHORUS BOWLING CLUB
FORCE CINETIQUE / AS PTT
PATRONAGE LAÏQUE ARGENTAN

NATIONALE 3B

AS P T T LA ROCHELLE
CANIBALS PERPIGNAN BOWLING CLUB
MERIGNAC BOWLING ASSOCIATION
NEW WAVE BOWLING LA ROCHELLE
NEW WAVE BOWLING LA ROCHELLE 2
S.Q. TOULOUSAIN
SAINT PAUL SPORTS BOWLING
BIGORRE BOWLING CLUB

NATIONALE 3D

BOWLING CLUB MONTLUCONNAIS
BOWLING CLUB THIAIS
FUN BOWLERS
MACON BOWLING CLUB
SMOC BOWLING ST-JEAN DE BRAYE
SMOC BOWLING ST-JEAN DE BRAYE 2
BC RAMBOUILLET
WALLABIES ORLEANS BOWLING

NATIONALE 3F

BOWLING CLUB LA CHAUMUSSE
BOWLING CLUB CHALONNAIS
EUROPEEN B.C. THIONVILLOIS
LES SNIPER'S DE WITTELSHEIM
LES WILDCATS DE MULHOUSE
PSA P.CITROEN A.C. CHARLEVILLE
SKITTLE CLUB FRANCHE COMTE
X-STRIKES